



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réductions d'impôt

Question écrite n° 29443

Texte de la question

M. Dominique Souchet appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les possibilités réservées aux donateurs de bénéficier de réductions fiscales. En effet, une association de parents d'enfants handicapés ayant monté une structure d'accueil, qui sur le principe est ouverte à toute personne handicapée, se voit refuser la possibilité de délivrer des attestations de dons au motif qu'elle fonctionnerait au profit d'un cercle restreint de personnes. D'une part, les statuts de ladite association n'excluent aucune personne étrangère aux familles fondatrices, d'autre part, il conviendrait d'encourager cette initiative qui épargne les finances des collectivités pour créer ces hébergements, et permet de renforcer les liens entre les initiateurs de ce projet et les locataires. Il lui demande de bien vouloir préciser son intention sur ce sujet

Données clés

Auteur : [M. Dominique Souchet](#)

Circonscription : Vendée (5^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29443

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 août 2008, page 6875

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)